



**PRISE DE PAROLE
ACAT-FRANCE**

16 SEPTEMBRE 2022

PAR CLÉMENT BOURSIN, RESPONSABLE AFRIQUE DE L'ACAT-FRANCE

Conférence internationale pour la paix en RDC

Lutte contre l'impunité en RDC : une étape incontournable

La RDC, comme vous le savez, est depuis des décennies le théâtre d'un cycle perpétuel de conflits, de violences et de violations graves des droits humains.

Leurs responsables demeurent pour une grande majorité impunis, faisant de ce pays l'un des États dans le monde avec le plus grand nombre de victimes en attente de justice. Ce sont, au bas mot, des centaines de milliers de victimes, mais vraisemblablement beaucoup plus, qui attendent que justice leur soit un jour rendue.

La compétition pour les ressources naturelles et le pouvoir politique, les rivalités régionales et locales, ainsi que les tensions communautaires et leur instrumentalisation politique sont à la source de nombreuses et graves violations des droits humains en RDC.

Depuis plus de 25 ans, divers groupes armés, soldats de l'armée congolaise ou de pays voisins se battent dans l'Est de la RDC pour le contrôle de ses ressources naturelles et leur exploitation illégale.

Les atrocités de masse qui ont marqué le pays ces dernières années ont miné la confiance d'un grand nombre de citoyens dans leurs institutions et l'État de droit.

Le sentiment d'injustice, tant pour les crimes du passé que pour les crimes récents, est largement présent au sein de l'opinion publique congolaise.

Or, après des décennies de violences, la lutte contre l'impunité et l'accès à la justice sont essentiels pour apaiser les tensions et ramener le pays sur le chemin de la paix durable. Il s'agit de l'un des plus gros défis du pays et plusieurs organisations de la société civile congolaise, à l'instar du KoPax, conscientes de cette réalité, ont fait de cette lutte la priorité de leur action.

Nous en sommes tous conscients : les autorités de la RDC et leurs partenaires internationaux, au premier rang desquels les Nations unies, n'ont, jusqu'à ce jour, pas assez agité pour amener les responsables des violations graves des droits humains à répondre de leurs actes devant la justice ni pour apporter vérité et réparations aux victimes de ces crimes. Trop de fois, la justice et la communication autour de la lutte contre l'impunité ont été utilisées par les autorités congolaises en fonction de leurs intérêts politiques et géostratégiques mouvants.

Soyons honnêtes : trop peu a été accompli depuis la publication, en octobre 2010, du Rapport du Projet Mapping du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme dont le travail

a permis de dresser l'inventaire de plus de 600 cas de violations graves du droit international des droits humains et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la RDC.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme avait alors pointé quatre chantiers à réaliser en RDC en vue de l'instauration d'une justice transitionnelle :

- l'établissement de la vérité,
- le droit à la justice,
- le droit à la réparation,
- et la nécessité des réformes institutionnelles afin de garantir la non-répétition des crimes passés.

L'incapacité des autorités congolaises d'identifier et de mettre en place les mécanismes adéquats pour réaliser ces chantiers, et tout particulièrement rendre justice et accorder réparations aux victimes, laisse aujourd'hui ces dernières dans le désarroi le plus total.

L'impunité généralisée des crimes commis entre 1993 et 2003 concourt en ce moment même à la poursuite des exactions dans l'Est du pays.

Nous en sommes sûrement tous conscients : la lutte contre l'impunité en RDC viendra avant tout de la RDC, des Congolais et de ses autorités, mises devant leurs responsabilités par ses concitoyens, qui doivent être les acteurs du changement.

Il est probable que la communauté internationale, si elle perçoit une réelle volonté de rendre justice venant des autorités congolaises et des Congolais dans leur majorité, accompagne ce cheminement. Mais il est peu probable que la communauté internationale devienne l'actrice principale de cette quête de justice en RDC.

Ainsi, au-delà des déclarations de principes et des beaux discours de ces dernières années, le président Félix Tshisekedi et son gouvernement ont la responsabilité d'adopter rapidement une stratégie nationale holistique de justice transitionnelle, avec l'appui de leurs partenaires internationaux.

Une telle stratégie devrait combiner la mise en place de mécanismes judiciaires et non judiciaires, complémentaires, comme par exemple :

- réformer profondément les secteurs de la sécurité et de la justice afin d'assainir la fonction publique des criminels notoires encore présents,
- mettre en place des mécanismes de recherche de la vérité et de la réconciliation ainsi que des programmes de réparation,
- mais également adopter des réformes institutionnelles en vue de garantir la non-répétition des atrocités.

Il est également primordial de permettre aux instances judiciaires compétentes de prendre des mesures significatives pour amener les personnes responsables de violations des droits humains à rendre des comptes.

Cela doit-il se faire via un Tribunal pénal international pour la RDC et/ou la mise en place de chambres spécialisées mixtes pour traduire en justice les responsables des crimes de masse commis en RDC ?

C'est aux Congolais de le décider de manière collégiale dans un but commun : favoriser la réconciliation et rétablir une paix durable.

Le temps de la réflexion doit maintenant laisser place au temps de l'action !

Diverses résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ont rappelé ces dernières années que l'impunité dont jouissent les responsables présumés des crimes les plus graves en RDC a été et reste l'un des principaux obstacles à l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays, et explique en grande partie le cycle ininterrompu de violences et d'exactions dans les provinces de l'Est de la RDC.

Les différents accords de paix signés au cours de ces 25 dernières années ont systématiquement sacrifié la justice sur l'autel d'une paix hypothétique basée sur la recherche d'une stabilité à court terme au lieu de construire une paix durable. La promotion de criminels notoires au sein des instances de défense et de sécurité – armée, police, services de renseignement – de partis politiques et d'autres instances gouvernementales, administratives et entreprises parapubliques ont planté les graines de l'instabilité et de la culture de l'impunité dans le pays, bradant la justice en échange de promesses de résolution de conflits, qui en réalité réapparaissent dès que leurs acteurs sont politiquement mécontents.

Naviguant de crise en crise, les autorités congolaises ont négligé de traiter les causes profondes de la violence, notamment la culture de l'impunité, et privilégié une *realpolitik* « court-termiste ».

Aujourd'hui, ceux qui sont censés protéger les civils et le territoire sont devenus, grâce aux politiques de « mixage » et de « brassage », une source de menaces pour la population et pour le pays, entraînant des conséquences désastreuses pour la protection des civils.

Comment cela se fait-il que Raüs Chalwe, malgré les actes criminels notamment lors de la répression documentée dans le Bas-Congo en février et mars 2008, soit encore aujourd'hui inspecteur général de la police nationale congolaise ?

Comment cela se fait-il que Gabriel Amisi Kumba, dit « Tango Four », malgré les actes criminels notamment lors de la répression de la mutinerie survenue à Kisangani en mai 2002, soit encore aujourd'hui inspecteur général au sein des FARDC ?

Les exemples de la sorte sont nombreux malheureusement...

Cette situation a favorisé l'organisation d'un système légitimant la violence et les crimes comme mode d'accès au pouvoir, hypothéquant ainsi l'instauration d'une paix durable comme le rappelle régulièrement le docteur Denis Mukwege.

Dans son dernier film documentaire intitulé *L'Empire du silence*, Thierry Michel retrace les différents cycles de violences et d'impunité des crimes commis en RDC depuis les années 1990.

Ce film montre une fois de plus que les solutions politiques et sécuritaires en vue d'atteindre une paix durable en RDC ont largement échoué à protéger les civils et à stabiliser la RDC et qu'il est temps de changer la manière de faire.

Nous sommes convaincus, à l'instar du docteur Denis Mukwege et de nombreuses voix de la société civile congolaise, que le temps de la justice est venu et que son action sera bénéfique pour briser le cycle de la violence et de l'impunité, condition indispensable pour avancer sur le chemin d'une paix durable en RDC.

TEXTE

Clément Boursin, responsable Afrique de l'ACAT-France